



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\* - Publication d'informations privilégiées

Bruxelles, 30 mars 2020, 7h15 CEST

## **Suite aux recommandations de la BCE, le groupe KBC retire le dividende final pour 2019 et annule le rachat d'actions**

Conformément à la recommandation de la Banque centrale européenne aux établissements de crédit de ne pas verser de dividendes au moins jusqu'au 1er octobre 2020 et de ne pas prendre l'engagement irrévocable de verser des dividendes pour les exercices 2019 et 2020 et de s'abstenir de racheter des actions pour rémunérer les actionnaires, le conseil d'administration de KBC Groupe a décidé :

- de retirer la proposition à l'Assemblée générale du 7 mai 2020 de distribuer un dividende final (brut) total pour 2019 de 2,5 EUR par action (après qu'un dividende intérimaire de 1 EUR par action ait déjà été versé en novembre 2019)
- évaluer en octobre 2020 si tout ou partie de ce dividende final annulé peut encore être versé plus tard dans l'année (2020) sous la forme d'un dividende intérimaire
- annuler le programme proposé de rachat de 5,5 millions d'actions propres

contrairement à ce qui a été annoncé dans le communiqué de presse du 13 février 2020 à l'occasion de la publication des résultats du quatrième trimestre 2019.

À la lumière des restrictions mondiales en matière de voyages et des recommandations des autorités sanitaires sur la distanciation sociale, le groupe KBC a décidé également:

- d'organiser cette année l'Assemblée générale des actionnaires de manière virtuelle. De plus amples informations seront communiquées dès que la modification législative concernée aura été approuvée et publiée en Belgique.
- de reporter l'Investor Day prévu le 17 juin 2020 à Prague, en République tchèque. Une nouvelle date sera communiquée en temps utile.

**Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, explique les circonstances exceptionnelles d'aujourd'hui :** *"Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation sans précédent. Le monde est actuellement confronté à ce défi sans précédent du coronavirus, qui se propage rapidement dans le monde entier et qui va radicalement changer la façon dont nous vivons et travaillons. L'impact de la pandémie sur l'économie est encore très incertain, mais il est généralement admis qu'il sera particulièrement défavorable. Le coût de la reprise économique mondiale sera dès lors très important. Les gouvernements et les*

banques centrales ont déjà pris un certain nombre de mesures. À la fin de la semaine dernière, la Fédération bancaire européenne et la Banque centrale européenne ont publié des recommandations supplémentaires. Nous estimons que les institutions financières doivent aussi faire preuve de solidarité et nous voulons prendre nos responsabilités pour aider à résoudre la crise. Comme toujours, nous adoptons une position très prudente et conservatrice, même si nos solides positions en matière de capitaux et de liquidités nous permettent de faire face à des scénarios extrêmes".

**Fin 2019, la solvabilité et la liquidité du groupe KBC étaient très solides :**

- **Le ratio CET1 de 17,15 % de KBC lui confère un ample matelas de capital de 9,10 % par rapport au ratio SREP théorique actuel d'environ 8,05 % (à la suite des mesures annoncées par la BCE et la Banque nationale, qui ont permis une réduction temporaire importante du capital minimum requis).**
- **les ratios de liquidité SFR et LCR étaient respectivement de 136 % et 138 %, tous deux bien supérieurs aux 100 % exigés par la loi.**

**Johan Thijs poursuit :** "Au milieu de cette grande incertitude et même par ces temps très difficiles, je tiens à vous rassurer qu'une chose restera inchangée: nos clients sont toujours notre première priorité. Même dans cette période tourmentée, nous voulons continuer à soutenir activement les communautés et les économies dans lesquelles nous opérons et veiller à ce que nos activités profitent à nos clients et aux autres parties prenantes. Il s'agit là d'un idéal qui tient aujourd'hui encore plus à cœur à notre personnel dans ses efforts quotidiens. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier expressément nos clients et les parties prenantes pour leur confiance mais aussi notre personnel pour ses efforts incessants en ces temps difficiles. Je veux surtout souhaiter à tous de garder la santé".

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter :**

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe  
Tel. +32 2 429 85 45 - E-mail : [viviane.huybrecht@kbc.be](mailto:viviane.huybrecht@kbc.be)

Kurt De Baenst, Directeur, Investor Relations  
Tel +32 2 429 35 73 – E-mail : [kurt.debaenst@kbc.be](mailto:kurt.debaenst@kbc.be)

---

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

---

**KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

**Service presse**

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)  
Restez au courant de nos **solutions innovantes**  
Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document